



16ème législature

Question N° : 6330	De M. Julien Rancoule (Rassemblement National - Aude)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, plein emploi et insertion		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > montagne	Tête d'analyse >Manque de pisteurs secouristes dans les stations de moyenne montagne	Analyse > Manque de pisteurs secouristes dans les stations de moyenne montagne.
Question publiée au JO le : 14/03/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 29/08/2023 Date de renouvellement : 02/01/2024 Date de renouvellement : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Julien Rancoule interroge M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion sur le manque de pisteurs secouristes dans les stations de moyenne montagne. En 2019, la France comptait au total 4 157 pisteurs secouristes pour 232 stations de ski. Si ce chiffre réparti sur l'ensemble des stations de ski, représente en moyenne 17 pisteurs par station, dans les faits ce n'est pas le cas. En effet, certaines stations de ski de petite ou moyenne taille, n'ont pas assez de pisteurs secouristes. Ces petits établissements de moyennes montagnes subissent des périodes de fermeture en raison des aléas climatiques. Hors, ces stations ne peuvent bénéficier d'un mécanisme d'indemnisation tel que le chômage technique pour rémunérer leurs salariés en cas de manque de neige et privilégient donc des contrats de très courte durée, renouvelés en fonction du niveau d'enneigement. Ainsi, pour les pisteurs secouristes professionnels, il semble plus sécurisant financièrement de travailler dans des grandes stations qui garantissent une période d'ouverture sur l'ensemble de la saison. Déjà touchées par un enneigement de plus en plus incertain, des petites stations de moyennes montagnes voient désormais leur ouverture directement menacée par une carence de pisteurs secouristes, entraînant dans son sillage, l'effondrement de l'économie locale pour des communes rurales dont le tourisme d'hiver est le principal moteur. Il demande donc au ministre quelles solutions le Gouvernement souhaite mettre en place pour résoudre le manque de pisteurs secouristes et ainsi garantir l'ouverture de ces petites et moyennes stations, dont l'économie locale dépend. En outre, il demande si un système d'indemnisation est envisagé pour ces métiers directement soumis aux aléas climatiques, en cas de fermeture de leur station en raison d'un enneigement insuffisant.